

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vivax Oro



Date d'émission : 04.10.2025

SECTION 1 : Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise ou de l'entreprise

Identificateur du produit sur l'étiquette Vivax Oro

Utilisation Agent mouillant

Fournisseur ou fabricant La compagnie Aquatrols
1273, voie impériale
Paulsboro, NJ 08066
Numéro de téléphone : 1-856-537-6003
info@aquatrols.com

Téléphone d'urgence POUR LES URGENCES IMPLIQUANT UN DÉVERSEMENT, UNE FUITE, UN INCENDIE,
UNE EXPOSITION OU UN ACCIDENT

CONTACT : CHEMTRAC 800-424-9300 aux États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour
les appels internationaux à frais virés.

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification du SGH conformément au 29 CFR 1910.1200

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication 29 CFR 1910.1200

Mot indicateur (OSHA) Aucun

Mentions de danger Aucun

Symboles de danger Aucun

Mises en garde (PRÉVENTION)

P101 : Si vous avez besoin d'un avis médical, ayez le contenant ou l'étiquette
du produit à portée de main. P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

SECTION 3 : Composition du produit

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration
Exclusif	Exclusif	100%

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

EN CAS D'INGESTION : Rincez-vous la bouche. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle peut avaler. Ne provoquez PAS de vomissements, à moins d'avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne donnez rien à une personne inconsciente. Consultez un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Lavez la zone affectée avec beaucoup d'eau et de savon. Utilisez de l'eau tiède si disponible. En cas d'irritation cutanée : Consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Traiter symptomatiquement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne a de la difficulté à respirer, donnez de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, administrez une respiration artificielle. Obtenez des conseils ou des soins médicaux. Consulter un médecin si les symptômes persistent ou s'aggravent.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Obtenez des conseils ou des soins médicaux.

Conditions médicales aggravées par la surexposition : Une exposition répétée ou prolongée n'est pas connue pour aggraver la condition médicale. Autres effets : Ce produit n'est pas cancérogène par le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vivax Oro



Date d'émission : 04.10.2025

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Milieux d'extinction appropriés : Le produit tel qu'expédié est ininflammable. Utiliser des milieux d'extinction ou des méthodes appropriées pour : les matériaux environnants ou le feu, comme le dioxyde de carbone, la mousse ou les produits chimiques secs.

Dangers particuliers pendant la lutte contre les incendies : Ne laissez pas le ruissellement de la lutte contre les incendies pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Renseignements supplémentaires : Recueillir séparément l'eau d'extinction d'incendie contaminée. Celle-ci ne doit pas être déchargée dans drains. Les résidus d'incendie et les eaux d'extinction d'incendie contaminées doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

Produits de décomposition dangereux de la combustion: Le produit tel qu'expédié n'est pas inflammable, mais l'évaporation de l'eau peut partir derrière les matières combustibles, y compris les oxydes de carbone, les oxydes de soufre et d'autres substances.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et vêtements de protection. Utilisez de l'eau pour garder les contenants au frais. L'eau ou la mousse peuvent provoquer de la mousse.

SECTION 6 : Mesures de rejet accidentel

En cas de déversement

Portez l'équipement de protection mentionné à la section 8. Récupérez le liquide gratuit. Pour la récupération ou l'élimination, ajouter un absorbant inerte (sable, terre, sciure de bois, etc.) à la zone déversée et pelleter dans des contenants pour l'élimination. Le produit est glissant sous les pieds; rincer soigneusement les surfaces lisses.

Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Évitez d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité. Si le produit contamine les rivières ou les drains, informez les autorités respectives.

Élimination

Éliminer les déchets collectés conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux. Signaler tout rejet dans l'environnement aux autorités gouvernementales compétentes.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Gardez le contenant fermé. Porter l'équipement et les vêtements appropriés pour éviter les contacts visuels et les contacts cutanés répétés ou prolongés, comme il est mentionné à la section 8. Utiliser dans des endroits où la ventilation mécanique est adéquate ou porter un respirateur. Protégez le produit du gel. Si le produit gèle, réchauffer à température ambiante et agiter avant utilisation. Gardez les contenants scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans le contenant d'origine seulement. Ne pas entreposer avec des matières volatiles.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition des composants : Aucun

Contrôles techniques appropriés : Aucune donnée disponible

Protection des yeux et du visage : Portez des lunettes de protection. Les lentilles cornéennes ne doivent pas être portées lorsque vous travaillez avec des produits chimiques. Si l'exposition cause de l'inconfort oculaire,

utilisez un respirateur intégral.

Protection de la peau et du corps : Portez des gants résistants aux produits chimiques, un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pour minimiser le contact avec la peau. Par mesure de précaution, lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Après chaque quart de travail, nettoyez tout l'équipement de protection, lavez les vêtements de travail et prenez une douche.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vivax Oro



Date d'émission : 04.10.2025

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions normales d'utilisation avec une bonne ventilation. Protéger contre les brouillards de pulvérisation. Respirateur recommandé dans les zones mal ventilées ou en présence de poussière ou de brouillard.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne mangez ni ne buvez.

Lors de l'utilisation, ne fumez pas.

Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Laver soigneusement

après avoir manipulé le produit. Lorsque vous choisissez l'équipement et les vêtements de protection individuelle, suivez toutes les spécifications et recommandations du fabricant qui s'appliquent à vos conditions particulières d'exploitation et de traitement. Tenir compte de toutes les conditions de travail et de tous les produits chimiques à manipuler ou à traiter. Les fontaines de lavage oculaire et les douches doivent être situées à moins de 10 secondes à pied de la zone de travail conformément à la norme ANSI Z358.1-2009.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide, clair à légèrement brumeux
Odeur	Odeur légère
Seuil d'odeur	Non déterminé
pH (5% dans l'eau diabolique)	5.0-8.0
Point de fusion/point de congélation (C)	Non déterminé
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (C)	>100
Point d'éclair	Non déterminé
Vitesse d'évaporation (éther = 1)	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Non mesurée
	Limite supérieure d'explosivité : Non mesurée
Pression de vapeur (Pa)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative (lb/gal)	8,5 ± 0,5
Solubilité dans l'eau	Dispersible
Température d'auto-inflammation et de décomposition non déterminée	Viscosité
	Non déterminé

Autres renseignements Aucune autre information pertinente.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique Stable.

Possibilité de réactions dangereuses Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

Matériaux incompatibles Agents oxydants puissants.

Conditions à éviter geler. Éviter l'exposition à une chaleur suffisante pour évaporer la teneur en eau. Évitez de

Produits de décomposition dangereux Aucune donnée disponible.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Aucune donnée toxicologique n'est disponible pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vivax Oro



Date d'émission : 04.10.2025

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée Non classifié d'après les renseignements disponibles. **Sensibilisation respiratoire** Non classifié d'après les renseignements disponibles. **Mutagénicité des cellules germinales** Non classifié d'après les renseignements disponibles. **Cancérogénicité** Non classifié d'après les renseignements disponibles.

CIRC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'humain par le CIRC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% ne figure sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme cancérogène connu ou prévu par le NTP.

Toxicité pour la reproduction Non classifié selon les renseignements disponibles **STOT – exposition unique** Non classifié selon les renseignements disponibles **STOT – exposition répétée** Non classifié selon les renseignements disponibles **Toxicité par aspiration** Non classifié selon les renseignements disponibles

SECTION 12 : Information écologique

Écotoxicité Aucune donnée disponible

Persistante et dégradabilité Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'aliénation

Élimination des déchets Ne jetez pas les déchets dans les égouts. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants usagés. Envoyer à une entreprise de gestion des eaux usées autorisée.

Élimination des contenants Videz le contenu restant. Jetez comme produit inutilisé. Ne réutilisez pas les contenants vides.

SECTION 14 : Renseignements sur le

transport **Statut du DOT (routier et**

ferroviaire) Non réglementé **Statut de l'IATA**

(Air)

Non

réglementé

Polluant marin

Non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vivax Oro



Date d'émission : 04.10.2025

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**Cote de danger HMIS**

Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	1

Cotes de danger de la NFPA

Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	1

Danger lié à la LEP : Non

TSCA : Composantes
 énumérées **AICS** **(Australie)** :
 Composantes
 énumérées **LAN** **(Canada)** :
 Composantes
 énumérées **EINECS** **(Europe)** :
 Composantes énumérées

ARTICLE 16 : Autres renseignements

L'information fournie dans la présente fiche de données de sécurité est exacte au meilleur de notre connaissance, de nos renseignements et de notre croyance à la date de sa publication. Ces renseignements ne sont donnés qu'à titre indicatif pour aider l'utilisateur à manipuler, utiliser, traiter, stocker, transporter, éliminer et libérer le produit dans des conditions de sécurité satisfaisantes et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Il doit être utilisé conjointement avec les fiches techniques, mais ne les remplacez pas. Par conséquent, les renseignements ne concernent que le produit spécifique désigné et peuvent ne pas s'appliquer si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre procédé de fabrication, sauf indication contraire. Elle ne dispense pas l'usager de s'assurer qu'il est conforme à l'ensemble des règlements liés à son activité.